

Ville d'Allauch



RENTÉE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2021-2022

C'est l'heure de la rentrée à Allauch !

Les 2108 petites et petits Allaudiens vont retrouver le chemin de l'école à partir du jeudi 2 septembre.

Publié le 01 septembre 2021

L'éducation étant une priorité, tout est mis en œuvre pour que les enfants de la commune puissent bénéficier des meilleures conditions d'enseignement et de conditions sanitaires optimales dans nos 6 groupes scolaires (Allauch-village, Pie d'Autry, La Pounche, Val-Fleuri, les Gonagues et le Logis Neuf).

Compte-tenu de l'évolution des effectifs et afin de réduire la moyenne du nombre d'élèves par classe, Monsieur le Maire Lionel de Cala a obtenu auprès de l'Académie l'ouverture de trois classes supplémentaires (2 au Logis-Neuf et 1 à La Pounche) ainsi que l'ouverture d'une classe ULIS adaptée aux enfants en situation de handicap. Une dizaine d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives (TFC) ou des DYS (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...) pourront ainsi bénéficier d'un enseignement adapté avec un enseignant dédié chargé du suivi de leur scolarité dans leurs classes respectives.

Autre nouveauté cette année, un séminaire de rentrée a été organisé pour la première fois avec l'ensemble du personnel des écoles le mardi 31 août pour préparer au mieux cette échéance.

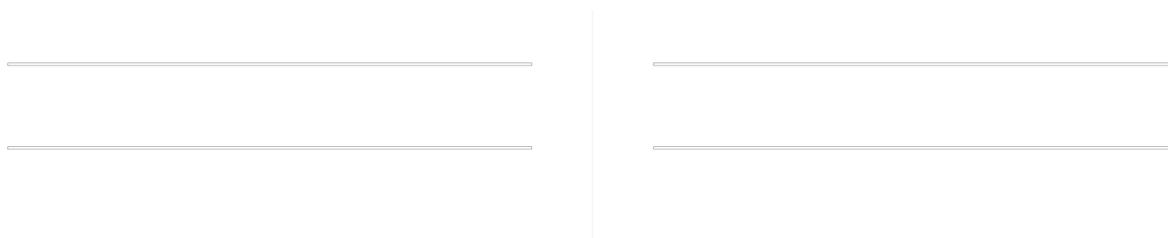
Par ailleurs, une visite a été effectuée dans toutes les écoles où des travaux ont été

réalisés durant l'été (460 000€ d'investissements dans le cadre du "Plan Ecole" 2021 voté en Conseil municipal avec le soutien du Département) en présence de Stéphanie De Coningh et Christian Lartaud : aménagement des nouvelles classes, peinture, rénovation des dortoirs, des sanitaires....

Voici l'ensemble des mesures mises en œuvre pour assurer cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles :

1. Ouverture de trois nouvelles classes ;
2. Ouverture d'une classe ULIS adaptée aux enfants en situation de handicap ;
3. Une étude surveillée et des horaires élargies maintenus jusqu'à 18h30 ;
4. Bio et circuit-court : amélioration de la restauration scolaire ;
5. Des mesures sanitaires optimisées.

--> Retrouvez le courrier adressé par Monsieur le Maire à l'ensemble des parents d'élèves de la commune



>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h